



Contrat de maintenance photocopieur

Par **GRENOUILLE 95**, le **18/12/2012** à **18:17**

Bonjour rnvilà - nous avons fait l'acquisition d'un photocopieur Ce photocopieur est en maintenance avec un prestataire extérieur - celui-ci a fusionné et depuis galère.....rnan aucune intervention de maintenance n'est faite enfin galère;rnnous avons dénoncé le contrat de maintenance -rnr ce prestataire nous réclame une importante somme, somme se reposant sur un calcul de probabilité de consommation de copie sur les 41 mois restants du contrat.rnrnrNous ne comprenons pas - ce photocopieur nous appartient -rnlà la lecture du contrat en cours, il s'agit d'un contrat de leasing et non un contrat banal de maintenance. rnQue pouvons nous faire. rnrnrmerci de bien vouloir m'aider dans ma recherche rnMme Cervera